

Presentation - 08.12.13

Commission Justice Paix

- [Dépliant de la commission Justice et Paix](#)
- [Justice et Paix, c'est quoi?](#)
- [La commission justice et paix de l'Eglise Catholique \(L40\).](#)
- [La commission « Justice et Paix »](#)
- [Justice et Paix, par GNIMASSOU Noël](#)
- [Le père Duteil a de l'espoir pour la Guinée](#)
- [Contexte et justification de la commission Justice et paix](#)



Commission Nationale Justice et Paix de Guinée

« Si tu veux la paix, cultive la justice » Isaïe 32, 17

« Je vous donne ma paix » (Jean 14, 27)

Commission diocésaine :

P. Armel Duteil : armelduteil@yahoo.fr



Buts :

Participer à la construction d'une société de justice et de paix qui respecte la vie et la dignité de la personne humaine et qui cherche une vraie démocratie, dans la liberté, la participation, la responsabilité et le respect des droits humains.

Construire le Royaume de Dieu sur la terre, un Royaume de Justice, de Paix et de Joie dans l'Esprit Saint (Rom 14, 17)

Historique :

- L'action pour la justice et la paix a été demandée par le Concile Vatican 2 (GS n° 90) et la commission mise en place par Paul 6 le 6 janvier 1967. Réorganisée par Jean-Paul 2 le 28 juin 1988 et demandé à nouveau par le 1° synode pour l'Afrique (14 septembre 1995 n° 105-107).

- C'est le thème du 2° Synode pour l'Afrique de 2009 »Réconciliation Justice et Paix « Vous êtes le sel de la terre, vous êtes la lumière du monde » (Mat 5, 13-16).
- C'est le 4° Objectif stratégique du plan d'action de tous les diocèses d'Afrique de l'Ouest (CERAO) de 2003 à 2009 « Renaissance de l'Homme Noir et Citoyenneté – Justice – Paix – Développement Intégral ».
- Cette commission prend une importance toute particulière, vus les problèmes actuels du pays.

Missions

Justice

Faire grandir la justice dans le pays, par des actions concrètes, menées à tous les niveaux : communautés de base (CCB) ; mouvements, associations et paroisses ; diocèses, pays tout entier.

- Recenser et analyser les situations d'injustices,
- Eduquer à la justice,
- Lutter contre les injustices
- Enseigner la doctrine sociale de l'Eglise : la dignité de la personne humaine, le bien commun, la solidarité, la responsabilité à la base, la préférence pour les pauvres, les biens de la terre pour tous.
- Défendre la démocratie, la bonne gouvernance, la liberté des citoyens et le respect des droits de tous
- Lutter contre la corruption
- Former les consciences à l'honnêteté, la responsabilité et l'engagement
- Enseigner les droits humains et les conventions signées par le pays
- Mettre en place des comités qui luttent contre les injustices
- Bâtir et soutenir la société civile
- Collaborer avec les groupes et associations qui travaillent dans le même sens
- Défendre ceux qui sont persécutés injustement, pour quelque motif que ce soit
- Défendre les droits des femmes, des enfants, des travailleurs, des étrangers, des réfugiés et de tous les sans-voix
- Soutenir les écrasés, les handicapés, les enfants exploités, les marginaux et les chassés de la société
- Défendre les prisonniers non-jugés, les personnes sans défense (assistance juridique)
- Faire des déclarations, face aux situations d'injustice
- Plaidoyer (défense) pour les pauvres, les faibles, les nécessiteux et tous les petits de la société
- Intervenir auprès des pouvoirs publics.



La Paix

Actions à 3 niveaux :

1. Analyser les conflits actuels et rebâtir la paix
2. Dénoncer les conflits latents et les désamorcer (prévention)
3. Eduquer à la paix et à la non-violence

Guérir les traumatismes (souffrances) causés par la guerre et les violences de toutes sortes

Réconcilier les gens qui ne s'entendent pas, au niveau personnel communautaire et de toute la nation

Permettre aux personnes qui s'opposent de se rencontrer et de se pardonner

Mettre en place un dialogue social

Jouer un rôle de médiateur dans les conflits

Former des médiateurs

La base de notre action

La vie de Jésus Christ, la Parole de Dieu, l'enseignement social de l'Eglise, les lois et les différentes conventions régionales et internationales signées par le pays.

Notre action est basée sur la foi et l'amour, en union avec tous les hommes de bonne volonté

Notre charte : les béatitudes

Matthieu 5, 1-12

« Heureux les pauvres de coeur : le Royaume des cieux est à eux.
Heureux les doux : ils auront la terre en partage.
Heureux ceux qui pleurent : ils seront consolés.
Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice : ils seront rassasiés.
Heureux les miséricordieux : il leur sera fait miséricorde.
Heureux ceux qui font oeuvre de paix : ils seront appelés fils de Dieu.
Heureux ceux qui sont persécutés pour la justice: le Royaume des cieux est à eux. »

Organisation

Un délégué justice et paix dans chaque communauté de base (CCB), mouvement ou association paroissiaux actifs.

- Ces différents délégués forment le comité paroissial justice et paix
- Les commissions diocésaines sont animées et coordonnées par une commission nationale



Activités

Contacts personnels, visites des familles et des quartiers, enquêtes, réunions (pour décider, suivre et évaluer les activités) sessions de formation, analyse de ce qui se passe au niveau local et national, à la lumière de l'Evangile, publications de déclarations et documents, manifestations (journées de la paix, marches pour la justice, etc...)



Comment lancer un comité justice et paix ?
Comment diriger une réunion justice et paix ?
Nous demander les fiches de formation

Seigneur,
Fais de moi un instrument de paix
Là où se trouve la haine,
que je sème l'amour ;
Là où se trouve l'offense,
que je sème le pardon ;
Là où se trouve le doute,
que je sème la foi ;
Là où se trouve le désespoir,
que je sème l'espérance ;
Là où se trouve les ténèbres,
que je sème la lumière ;
Là où se trouve la tristesse,
que je sème la joie.
Fais que je ne cherche pas tant
A être consolé qu'à consoler,
A être compris qu'à comprendre,

Car c'est en donnant, qu'on reçoit,
C'est en pardonnant, qu'on est pardonné,
Et c'est en mourant qu'on naît à l'éternel vie.

JUSTICE ET PAIX, C'EST QUOI ?

Nous avons rencontré le Père Armel, responsable national de Justice et Paix. Voici ce qu'il nous a dit.

Père Armel, justice et paix, qu'est-ce que c'est ?

Comme son nom l'indique, c'est une Commission de l'Eglise qui cherche à faire grandir la justice et la paix dans le monde. La paix, c'est le souhait profond de tout homme. Et nous le savons bien, il n'y a pas de paix sans justice.

Pourquoi cette Commission ?

Au niveau de l'Eglise, elle a été demandée au Concile Vatican II et mise en place en 1965 par Paul VI. Elle a été à nouveau demandée au premier synode pour l'Afrique. Et comme c'est très important, c'est même le thème du deuxième synode pour l'Afrique que nous préparons actuellement. Enfin, c'est le 4ème objectif du plan d'action de tous les diocèses d'Afrique de l'Ouest.

Cela, c'est au niveau de l'Eglise !

Oui, mais au niveau de la Société le même désir de justice et de paix s'exprime de plus en plus. Spécialement, depuis les événements de janvier/février 2007 qui ont ébranlé le pays jusqu'à maintenant.

Donc, c'est une nouvelle Commission ?

Au niveau de l'Archidiocèse, oui. Mais elle vient directement de l'Evangile. Elle s'appuie du discours de Jésus sur la montagne (Matthieu V, 1-9) qui est la base de toute la vie chrétienne : Heureux les pauvres de cœur, le Royaume de Dieu est à eux.... Heureux ceux qui construisent la paix, ils seront appelés fils de Dieu.... Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice, ils seront rassasiés.... Heureux si vous êtes persécutés à cause de la justice, votre récompense est grande dans le ciel ». Et je fais remarquer que ces paroles s'adressent à tous les hommes, pas seulement aux chrétiens.

Quelle est la base de votre engagement pour la justice et la paix ?

C'est la vie de Jésus lui-même. Jésus est l'homme juste par excellence. Il est la Paix de Dieu. Toute sa vie, il a pardonné, accueilli et réconcilié les gens. Il a rendu leur dignité aux pauvres et aux petits. Il a défendu les droits des femmes, des enfants, des publicains, des pécheurs et des étrangers. Il a fait rentrer les lépreux dans la société, il a défendu la prostituée et la femme adultère.

Et il a aidé les « injustes » à changer leur vie ?

Exactement et jusqu'au plus profond de leur cœur. Comme Zachée, qui dit « si j'ai fait du tort à mon frère, je vais réparer quatre fois ».

Et la Parole de Dieu ?

La Parole de Dieu est notre lumière et notre chemin. Dans l'ancienne Alliance, tous les prophètes ont attaqué les injustices. Moïse demande de défendre la veuve, l'orphelin et l'étranger. Tous les psaumes parlent de justice, de paix, d'aide aux pauvres.

Et dans le Nouveau Testament ?

Jésus ressuscité dit à ses apôtres : « La paix soit avec vous » (Jean XX, 19). Et Paul explique : « C'est Jésus notre Paix. Il nous a tous réconciliés avec Dieu, en un seul Corps, par sa Croix (Ephésiens 2, 14-18). St Pierre, de son côté affirme : « Nous attendons une terre nouvelle où la justice habitera » (2^{ème} Pierre, 3, 13).

Quel est le travail de la Commission ?

Nous avons commencé par des sessions pour une formation de base à la justice et à la paix. Et à partir de là, lancer des commissions paroissiales.

Où avez-vous fait ces sessions ?

En ville, dans les trois doyennés de Conakry, Bonfi et Grande banlieue. A Dalaba pour le Fouta. A Boké pour le Bagataï. Il reste le doyenné du nord (Koundara – Ourous) et les deux diocèses de Kankan et Nzerekoré.

Quel est le résultat de ces commissions ?

Partout les commissions paroissiales se mettent en place. Elles ont commencé à St Matthieu de Kountia et à Enta, à Labé et à Fria. Des comités « Justice et Paix » s'organisent au sein des commissions de la Famille et de la Jeunesse. Et aussi des Fraternités catholiques. Dans les CCB de Kataco et avec les religieux et religieuses.

Mais une seule formation, est-ce que ça suffit ?

Nous envoyons régulièrement des documents de formation aux Conseils Paroissiaux et aux personnes qui ont suivi la première formation de base.

Est-ce qu'ils lisent ces documents ?

C'est à eux de répondre ! Mais cela dépend beaucoup du soutien et de la motivation des curés, des aumôniers et autres prêtres.

Allez-vous continuer la formation ?

Nous avons déjà organisé une rencontre sur la corruption, qui est d'ailleurs passée à la Télévision . Et le samedi 1^{er} Mars nous commençons un cycle de formation sur la doctrine sociale de l'Eglise, au Collège Ste Marie de Dixionn, à 15 heures. Cela se continuera après Pâques, le samedi 29 Mars.

La corruption, c'est une chose dont on parle beaucoup actuellement.

Oui. En fait, nous avons fait la restitution d'un Colloque qui a eu lieu à Abidjan. Et cette semaine, je pars pour une rencontre panafricaine au Congo sur justice et paix, pour préparer le 2^{ème} synode pour l'Afrique qui portera sur ce thème.

Ces rencontres internationales, c'est important pour vous ?

Oui, car cela nous permet de nous enrichir et de mettre nos forces en commun, pour agir au niveau de tout le continent.

Y a-t-il autre chose ?

Oui. Une action qui nous tient à cœur, c'est d'agir pour que les prisonniers soient jugés rapidement pour ne pas rester de longs mois, et même des années, en prison alors qu'ils sont peut-être innocents. Nous travaillons en lien avec l'aumônerie de la prison et plus largement avec la Commission de « Pastorale sociale ».

Concrètement, comment mettre en place une Commission paroissiale « Justice et Paix » ?

Voici ce que nous proposons. D'abord on fait une première sensibilisation et un appel pour connaître les personnes intéressées. Puis on forme une commission avec si possible un délégué de chaque CCB et un représentant de chaque mouvement ou association actifs sur la paroisse. A la première réunion , on fait la liste des injustices et manques de paix dont nous sommes témoins autour de nous. A la deuxième réunion, on choisit un seul problème. On y réfléchit à la lumière de la Parole de Dieu pour voir ce qu'on peut faire. Et on passe à l'action. A la troisième réunion, on voit ce qu'on a déjà fait et comment continuer l'action. Et ainsi de suite. Ce n'est pas compliqué.

Mais les chrétiens sont peu nombreux en Guinée. Pourront-ils agir efficacement ?

D'abord, nous sommes le sel de la terre. Il suffit d'un peu de sel pour donner du goût à tout le bol ! Et quand les apôtres ont commencé, ils n'étaient que 12. Pourtant, ils ont transformé le monde ! Ensuite, c'est une Commission de l'Eglise. Mais il n'est pas question de rester entre chrétiens. Nous voulons agir avec tous. Et en impliquant les chefs de quartiers, de villages et les autres responsables, chefs de service, etc... Ce sont tous les Guinéens qui ont soif de justice et de paix.

Bon courage à la Commission !

Merci ; nous, nous sommes sûrs que ça ira. Car c'est la volonté du Christ lui-même. Et son Esprit Saint nous accompagne.

La commission justice et paix de l'Eglise Catholique (L40).

Depuis le mois d'octobre 2007, Monseigneur Vincent Coulibaly, Archevêque de Conakry, a mis en place une commission de réflexion et d'action appelée « Justice et Paix », conformément à la déclaration du concile Vatican 2 : L'Eglise, communauté de croyants, fait route avec l'Humanité. Elle partage son sort, elle ne peut pas rester indifférente aux souffrances des femmes et des hommes de ce monde » GS 40. Il s'agit donc de construire le monde comme Dieu le veut (Le Royaume de Dieu dont l'Eglise est le signe), à la suite de Jésus l'homme juste, à la lumière de la Parole de Dieu. Cette commission est ouverte à tous les croyants et souhaite travailler avec toutes les organisations qui agissent dans le même sens. Contact : P. Armel Duteil, tel : 64 40 92 18 ; mail : armelduteil@yahoo.fr; Raoul Soumah, tel : 62 26 22 31, mail : raoul_soumah@yahoo.fr.

Comme son nom l'indique, cette commission vise à organiser la lutte contre les injustices et à travailler pour faire grandir la paix. Pour qui connaît la situation actuelle et les problèmes du pays, l'importance de cette commission est évidente. La vie devient de plus en plus chère. Pendant que les riches deviennent de plus en plus riches, les pauvres deviennent de plus en plus pauvres, les jeunes ne trouvent pas de travail, il y a des mesures d'accompagnement pour les salariés, mais rien pour les autres, le monde rural est délaissé, la lutte contre la corruption n'est qu'un mot creux et l'impunité grandit, la réconciliation tant souhaitée n'a pas eu lieu et les responsables des morts de janvier/février 2007 ne sont toujours pas jugés. Dans notre société, les handicapés, les enfants de la rue, les jeunes en difficultés, les pauvres, les mendiants, les analphabètes, les veuves et les orphelins, les minorités de toutes sortes n'ont pas leur place.

But de la commission :

Participer à la construction d'une société de justice et de paix, qui respecte la vie et la dignité de toute personne humaine et qui cherche une vraie démocratie, dans la liberté, la participation, la responsabilité et le respect des droits humains. Analyser les conflits actuels et bâtir la paix, dénoncer les conflits latents et les désamorcer (prévention), éduquer à la paix et à la non-violence.

Formation

Il n'y a pas d'action solide sans formation préalable. La commission a donc assuré des formations de base dans les différentes communes de Conakry, dans le Foutah, le Bagatai, à Nzérékoré, Kankan et Koundara. Le but étant de mettre en place des commissions locales de justice et paix. Déjà des commissions ont commencé à travailler à Kuntiya, Enta, Fria, Labé, Kataco, etc... Des comités justice et paix existent à l'intérieur des commissions de la famille et de la jeunesse, dans les fraternités des femmes catholiques, chez les religieux et religieuses. La commission travaille en lien avec le MICCG (mouvement des intellectuels et cadres chrétiens de Guinée). Des sessions d'initiation aux droits de l'enfant à partir de jeux pédagogiques composés à cet effet ont déjà rassemblé de nombreux enseignants. De nombreux documents ont été rédigés pour le lancement et la bonne marche de ces diverses commissions.

Actions menées

A la prison pour que les prisonniers soient mieux traités et jugés aussi rapidement que possible, au lieu de traîner des mois injustement en prison. Dans les écoles primaires, éducation à la paix et lutte contre la violence, action dans les fraternités des femmes pour la promotion et l'égalité de la femme et en faveur des veuves et des orphelins. Pendant le Carême passé, réconciliation dans les familles. Au moment de l'assassinat du frère Joseph Douet à Katakou, des enfants se sont exprimés et leurs écrits et dessins ont été publiés. A Koundara, a eu lieu une marche pacifique reçue par le préfet.

Participation aux activités internationales avec restitution du travail accompli au retour

A Rome, conférence sur le développement des peuples. A Abidjan, congrès-atelier pour l'Afrique de l'Ouest sur la corruption, dont la restitution est passée à la télévision. A Kinshasa, congrès pan africain sur les problèmes de justice et paix : l'utilisation des richesses minières, les enfants travailleurs, la bonne gouvernance, etc... Ces contacts avec les commissions des autres pays nous permet d'élargir nos expériences pour une action plus approfondie et plus concertée en Guinée.

Projets

Formation à la non violence, Réconciliation pour le 50^e anniversaire, formation d'observateurs pour les élections, collaboration avec le comité de lutte contre la corruption, avec ITIE pour une meilleure utilisation des ressources minières ou autres, à la lutte contre la pauvreté, à l'emploi des jeunes... Mise en place de sous-commissions justice et paix chez les juristes, les députés et responsables politiques, les agents de la santé, les éducateurs, etc... Préparation du 2^e synode pour l'Afrique de l'Eglise Catholique sur le thème : justice, paix et réconciliation.

La commission « Justice et Paix »

J'ai déjà expliqué dans ma circulaire de Mars 2008 l'esprit dans lequel nous voulons travailler et les différents secteurs d'intervention. En voici quelques-uns :

Le trafic humain :

Il tend à se développer de plus en plus dans notre région, sous différentes formes : prostitution, enfants vendus pour aller travailler, par exemple dans des grandes plantations, vente d'organes, recrutement d'émigrés par des passeurs désireux de se faire de l'argent, etc.. C'est un grand souci pour nous et l'Etat s'en préoccupe également. Une des membres de notre Commission devait participer à une rencontre de l'Afrique de l'Ouest sur cette question. Malheureusement, des problèmes financiers ne nous ont pas permis d'y participer et nous l'avons beaucoup regretté.

La mobilisation des femmes :

Les femmes sont plus engagées que les hommes dans le pays pour tous les problèmes de société, et en particulier « Justice et Paix ». Déjà, autrefois, ce sont les femmes qui ont fait tomber l'ancien dictateur Sékou Touré il y a une trentaine d'années. Aujourd'hui, il existe une association très active pour la paix entre le

Libéria, la Sierra Léone et la Guinée suite aux guerres qui nous ont durement éprouvés : les femmes de la rivière Mano, qui est une frontière entre ces trois pays. Il en est de même dans l'Eglise catholique. L'une des associations les plus dynamiques est celle des Fraternités des Femmes catholiques. Elles ont donc nommé une femme responsable « Justice et Paix » par Fraternité, et elles ont commencé à se rencontrer ensemble pour la ville de Conakry et à participer à nos formations. C'est une cause d'espoir pour nous.

Travail avec les médias :

Les chrétiens sont une toute petite minorité et nous avons besoin de tous pour faire avancer le pays. C'est pour cela qu'il est très important de faire connaître nos réflexions et nos actions pour agir avec tous, d'autant plus que beaucoup de musulmans apprécient nos interventions et les attendent avec impatience sachant que nous ne cherchons pas d'intérêt financier, politique ou autre. C'est pour cela que nous avons fait connaître largement les dernières interventions de notre Archevêque sur la Justice et la Paix au Pèlerinage de Mai 2008, de même que son allocution aux dernières ordinations de prêtres en Juillet 2008. Les moyens de communication sont très réduits et souvent ils ne fonctionnent pas. Nous avons donc demandé à un de nos volontaires de faire le tour de la ville pour distribuer ces documents dans chacune des ambassades, des éditions de journaux et des radios et à des représentants de la société civile, des syndicats et des partis politiques. Nous allons continuer cet effort d'information et de vulgarisation.

J'ai profité de mon séjour en France pour travailler avec mon neveu Jean-Michel qui assure le fonctionnement de mon site, pour améliorer ce site, ajouter des photos et des documents. Je le remercie vivement, d'autant plus qu'il a accepté également de faire des envois groupés des documents « Justice et Paix » à nos différents correspondants en Afrique et à des confrères travaillant partout dans le monde pour mettre en place pour en place un blog « Justice et Paix » pour la Guinée.

Nous continuons nos contacts avec les Pouvoirs Publics, les Organisations des Nations-Unies présentes en Guinée et les O.N.G. (voir le compte rendu de la 6^{ème} réunion de la Commission « Justice et Paix ») en espérant arriver à des résultats concrets et à une action efficace et pas seulement à des rencontres, des séminaires sans suite ou autres discours inopérant, ce qui arrive malheureusement trop souvent. Nous avons contacté en particulier le Comité pour la lutte contre la corruption, de même que l'Association ITIE (Initiative sur la transparence des revenus miniers). En effet, la Guinée regorge de produits miniers mais qui sont mal exploités et surtout dont les bénéfices sont détournés, d'autant plus que par le passé des ministres et autres membres des gouvernements se sont laissés corrompre par des multinationales étrangères exploitant ces mines, et ont accepté de signer des contrats très défavorables au pays et qui ne rapportent presque rien. Depuis le Premier Ministre précédent, un gros effort a été fait pour revoir ces contrats, mais bien sûr il y a beaucoup de blocages de la part des sociétés d'extraction et même du chantage. Il est important pour nous de nous tenir au courant de tout cela et de soutenir les actions menées. L'expérience de la Commission « Justice et Paix » de R.D.C. (Congo) nous inspire beaucoup cela. Nous cherchons comment mieux participer à l'action de la société civile et d'abord comment être intégré dans ses structures. Mais là aussi les responsables de cette société civile constituent un groupe fermé ; c'est un peu une chasse gardée, car ils se sont choisis entre eux et beaucoup n'ont pas envie d'introduire une Commission Justice et Paix qui va leur apporter ses exigences de recherche de la vérité, et de justice et d'intégrité.

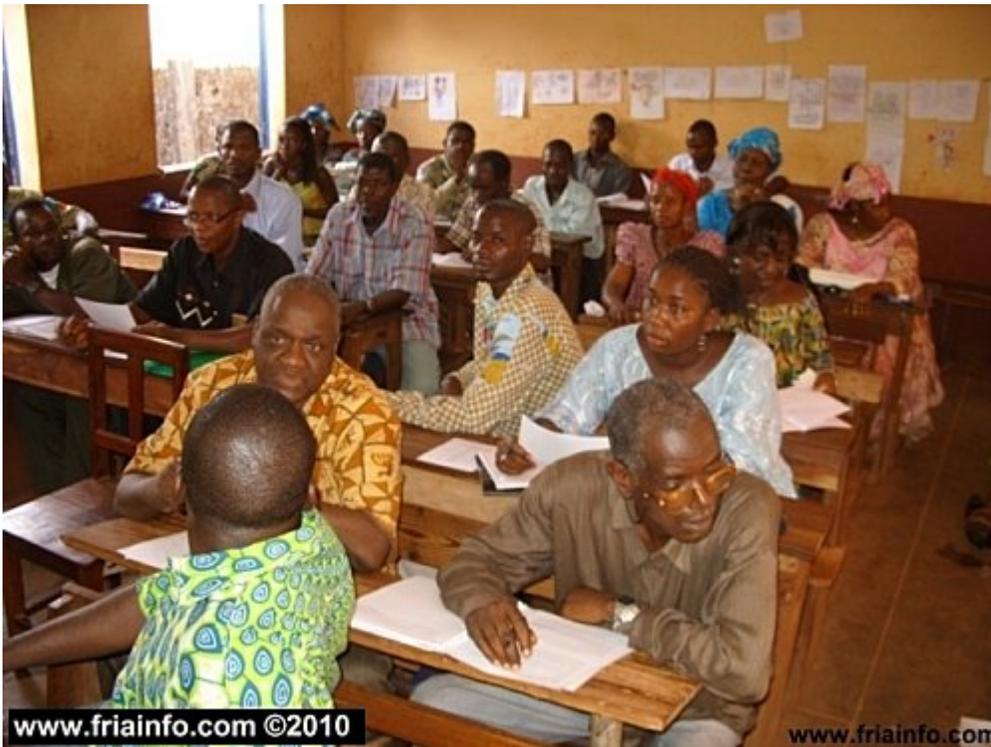
Notre souci est aussi une meilleure participation des jeunes chrétiens à la vie du pays. Etant une minorité, ils ont tendance à se replier sur eux-mêmes et à tout attendre de l'Eglise. Il y a un certain nombre de choses qui sont mises en place pour l'emploi des jeunes et la lutte contre la pauvreté. C'est vrai que ce sont souvent des discours, sans résultat concret et que là encore ce sont souvent quelques favorisés bien placés au niveau politique qui en bénéficient, quand les moyens mis à la disposition des jeunes ne sont pas détournés, mais c'est

une raison supplémentaire pour nous pour que les jeunes chrétiens participent à ces actions, et fassent évoluer les choses avec plus de justice, de vérité et de désintéressement en agissant à partir de l'intérieur.

Des sous-commissions, comme celles des parlementaires chrétiens, des juristes ou du personnel de la santé, se mettent en place peu à peu, mais il faudrait faire beaucoup plus, par exemple au niveau des enseignants, des parents d'élèves et des élèves eux-mêmes. L'année dernière, les examens s'étaient très bien déroulés et nous pensions que nous avions tourné la page, malheureusement cette année à nouveau il y a eu des fraudes aux examens, les sujets ont été vendus aux candidats à l'avance et on a donc dû annuler ces examens. Actuellement, des poursuites sont engagées contre les personnes responsables de ces fuites, et c'est quand même un signe positif. (Pour plus de détails, voir les comptes rendus des réunions de la Commission « Justice et Paix » dans ce site, en particulier la 5^{ème} L36, du 25.04.2008.).

Justice et Paix





Participer à la construction d'une société de justice et de paix qui respecte la vie et la dignité humaine et qui cherche une vraie démocratie dans la liberté, la participation, la responsabilité et le respect des droits humains.

Voilà en substance les objectifs que s'est fixée la Commission Nationale JUSTICE ET PAIX de Guinée pour faire grandir la justice dans le pays. La commission diocésaine représentée par le Père Armel DUTEIL a séjourné du 29 au 31 janvier pour la mise en place d'un comité qui aura pour charge de lutter contre les injustices.

Plusieurs fidèles sont venus assister à cette formation dispensée par le Père DUTEIL et à la mise du Comité Paroissial Justice et Paix au sein duquel chaque CCB sera représentée. Ils auront entre pour mission de défendre ceux qui sont persécutés, de défendre les droits des femmes, des enfants, des travailleurs, des étrangers, des réfugiés, des prisonniers non-jugés, des handicapés, des exploités, etc. Ils pourront également intervenir auprès des pouvoirs publics pour dénoncer une injustice constatée.

Ces membres travailleront étroitement avec les groupes et associations qui œuvrent dans le même sens.

A terme, on pourra espérer guérir les souffrances et les violences et réconcilier les gens entre eux par la mise en place d'un dialogue et d'une médiation permanents.

Par GNIMASSOU Noël

Le père Duteil a de l'espoir pour la Guinée

Missionnaire spiritain, le père Duteil sillonne l'Afrique depuis 50 ans.

Ce missionnaire travaille en liaison avec l'association brestoise Appel Détresse qui achemine de l'aide humanitaire.

Rencontre

Missionnaire en Guinée Conakry, le père Armel Duteil était de passage cette semaine à Brest. Il a rencontré les membres de l'association Appel Détresse. Régulièrement, celle-ci achemine en Guinée de la nourriture, des vêtements, du matériel pour les hôpitaux, des médicaments, des dons financiers...

« **Je peux assurer que l'aide arrive et qu'elle est utile** » insiste le père Duteil. Âgé de 70 ans, ce prêtre originaire de l'île d'Houat sillonne l'Afrique depuis un demi-siècle. En Guinée, il a d'abord exercé dans les camps de réfugiés installés à la suite des terribles guerres civiles du Liberia et de Sierra Leone. Aujourd'hui, il réside à Conakry, la capitale.

Période de changement

« **Pays de croyants** » la Guinée compte 90 % de musulmans, 5 % de chrétiens, ainsi que des animistes. « **Ça se passe très bien**, assure le père Duteil. **À part quelques intégristes, très peu nombreux, nous travaillons ensemble sans problème.** »

Peuplée d'environ 10 millions d'habitants, la Guinée reste très pauvre malgré d'importantes ressources naturelles comme la bauxite, le minerai d'aluminium. Elle vit actuellement une période de changement. Après les massacres de civils survenus l'an passé, les militaires au pouvoir ont dû passer la main. Pour la première fois, une élection doit permettre de désigner librement le Président de la République.

Le père Duteil fait partie de la commission nationale « Justice et paix », lancée à l'initiative de l'Église catholique. Il souligne l'émergence d'une société civile en Guinée. « **Il y a des motifs d'espoir. Les partis et les syndicats sont maintenant autorisés. L'armée est reprise en main. La démocratie avance.** »

Olivier MÉLENNEC.
Ouest-France

Contexte et justification de la commission Justice et paix

L'Église Catholique de Guinée fidèle aux actes du Concile Vatican II se reconnaît comme « communauté de Croyants qui fait route avec l'humanité et partage son sort, ne peut rester indifférente aux souffrances des femmes et des hommes de ce monde ; elle a pour rôle de devenir le ferment en demeurant l'âme de la société civile et sa mission est de rappeler sans cesse aux hommes qu'ils n'ont pas ici bas de demeure permanente mais elle les presse, les incite aussi à contribuer chacun selon sa vocation et ses moyens au bien de leur cité terrestre, à promouvoir la justice la paix et la fraternité » (Gaudium et Spes, N° 40)

Les pères conciliaires ont aussi demandé la mise en place d'une structure principalement chargée d'inciter la communauté catholique à promouvoir l'essor des régions pauvres et la justice sociale entre les nations » (*Gaudium et Spes* n. 90).

Le 06 janvier 1967, le Pape Paul VI créait la commission Pontificale « Justitia et Pax », que le Pape Jean Paul II transformera en Conseil Pontifical Justice et Paix en juin 1988.

La tâche première de ce conseil est l'étude en vue de l'action dans les domaines de la Justice, la Paix et les Droits de l'Homme à la lumière de l'Évangile et de la Doctrine Sociale de l'Église.

Au niveau continental et sous régional, la coordination du réseau Justice et Paix est assurée respectivement par le Symposium des conférences Episcopales d'Afrique et de Madagascar (SCEAM) et la RECOWA / CERAO.

Après près de cinquante d'injustices, de mal gouvernance et de répressions, cette situation a débouché sur les événements de 2006- 2007. Au sortir de ceux- ci, la Conférence Episcopale de Guinée a créé en son sein des commissions diocésaines de Justice et Paix (Conakry, Kankan et N'Zérékoré) qui sous la supervision d'une commission nationale oriente la réflexion et l'action de ces commissions diocésaines. Celles- ci sont en train péniblement de mettre en place des comités paroissiaux de Justice et Paix,

Malgré la répression et quelques incompréhensions, l'Église de Guinée a toujours tenu son rôle d'éclaireur et de sentinelle conformément à sa mission auprès du peuple de Guinée. Pour preuve, elle essaie actuellement d'être présente sur le terrain pour rechercher la Paix dans le pays.

Le récent Synode pour l'Afrique (Octobre 2009) a réaffirmé la nécessité de l'existence et du travail des commissions Justice et Paix.

Nos commissions diocésaines qui existent et travaillent se heurtent à des difficultés d'organisation, et de fonctionnement.

Dans le souci de qualifier notre travail, nous avons décidé avec nos partenaires CRS , la Délégation du Haut Commissariat des Droits de l'Homme des Nations- Unies pour la Guinée (HCDH) et l'expertise d'un représentant Justice et Paix du Ghana de tenir ce forum à Conakry les..... (Date à déterminer)

I. Thème : La promotion des droits de l'Homme à la lumière de l'Évangile, Fondement de la Réconciliation, de la Justice et de la Paix

« Les droits de l'Homme à la lumière de l'Évangile »

« Le Laïc Guinéen, acteur de la Réconciliation, de la Justice et de la Paix » (Une laïc)

II. Objectifs

Faire des commissions diocésaines Justice et Paix de véritables instruments (outils) de réflexion et d'action

1. Auprès des évêques afin de leur permettre de mieux guider la portion du peuple de Dieu à eux confiés.
2. Mieux marquer la présence de l'Église Catholique sur le terrain guinéen à la lumière de l'Évangile et de la Doctrine Sociale de l'Église.
3. Être des acteurs efficaces en matière de Réconciliation, de Justice et de Paix.

III. Résultats attendus

Tout en mettant l'Homme au centre de nos réflexions et de nos actions, il s'agit :

- Définir les missions, les règles de fonctionnement et attributions des structures nationale, diocésaines, et paroissiales de Justice et Paix.
- Outiller ces structures de Justice et Paix en terme de formation de base et de matériels didactiques leur permettant de remplir leurs missions.
- Etablir pour et par les commissions diocésaines de Justice et Paix un plan d'action réaliste et des termes de références précis en vue de mener à bien leurs missions.

IV. Personnes ciblées :

Tous les Catholiques et Hommes de bonne volonté.

Pour cette session : Les évêques, le responsable national de Justice et Paix, deux (2) représentants par commission diocésaine Justice et Paix, représentant d' ONG (nombre et identité à définir)

V. Méthodologie :

La mise en œuvre pratique de ce forum comprendra les actions ci- dessous :

- Une cérémonie d'ouverture
- Deux exposés sur les thèmes ci- dessus suivis de discussions.
- Synthèse des travaux réalisés par diocèse sur : Les Termes de Références des commissions Nationale, Diocésaine et comités paroissiaux. (missions, structure et attributions des responsables) le projet de plan d'actions de chaque entité et les budgets prévisionnels. (Cela nécessite un travail préalable de chacune des commissions diocésaines et la formulation par écrit de ces propositions qui devront arriver au comité préparatoire le au plus tard.)
- La présentation de la synthèse.
- La cérémonie de clôture.